

RAPPORT DE GOUVERNANCE ET DE DURABILITÉ

2023

© Ethos, mai 2024

Imprimé sur papier recyclé 100% à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services SA** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services SA propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services SA appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

Table des matières

PRINCIPES D'ETHOS POUR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE	4
CHIFFRES CLÉS 2023	5
GOVERNANCE D'ENTREPRISE 2023	7
1. GROUPE ETHOS	8
1.1 STRUCTURE ET GOUVERNANCE	8
1.2 RÉPARTITION DES RÔLES DES PRÉSIDENTS	9
2. FONDATION ETHOS	10
2.1 MEMBRES	10
2.2 BUTS ET STRUCTURE	10
2.3 CONSEIL DE FONDATION	12
2.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION	15
2.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	16
2.6 PARTICIPATION	16
2.7 ORGANE DE RÉVISION	16
2.8 POLITIQUE D'INFORMATION	16
3. ETHOS SERVICES SA	17
3.1 BUTS	17
3.2 STRUCTURE	17
3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION	19
3.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION	22
3.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	24
3.6 ORGANE DE RÉVISION	26
3.7 POLITIQUE D'INFORMATION	26
RAPPORT DE DURABILITÉ ET CLIMATIQUE D'ETHOS	27
4. RESPONSABILITÉ SOCIALE	28
5. RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE	30
6. RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	32
7. RAPPORT CLIMATIQUE	33
7.1 GOUVERNANCE CLIMATIQUE	33
7.2 RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES	34
7.3 STRATÉGIE CLIMATIQUE	36
7.4 INDICATEURS CLIMATIQUES	37

Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable

PRINCIPE 1 : AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE

En tant qu’investisseur socialement responsable, Ethos veille à conduire ses activités en respectant les meilleures pratiques en matière d’éthique des affaires. Cela suppose d’être indépendant, professionnel et transparent dans l’ensemble de ses activités. Conscient de sa responsabilité fiduciaire, Ethos cherche à offrir un rendement à long terme aux investisseurs de ses fonds de placement.

PRINCIPE 2 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LES PRODUITS SONT INCOMPATIBLES AVEC LES VALEURS DÉFINIES

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont les produits sont incompatibles avec les valeurs des membres de la Fondation telles qu’énoncées dans sa Charte.

PRINCIPE 3 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LE COMPORTEMENT VIOLE GRAVEMENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DÉFINIS

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont le comportement viole les principes fondamentaux d’éthique et de développement durable.

PRINCIPE 4 : ÉVALUER LES SOCIÉTÉS SELON DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos investit en priorité dans les sociétés et les débiteurs qui bénéficient d’une évaluation ESG supérieure à la moyenne.

PRINCIPE 5 : PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA POLITIQUE DE PLACEMENT

Ethos investit en priorité dans les sociétés à faible intensité carbone. Sa politique de placement en la matière se fonde sur l’élaboration d’un rating carbone Ethos des sociétés et le dialogue actionnarial concernant leur stratégie environnementale, de même que la réduction et la publication de l’empreinte carbone de ses fonds de placement.

PRINCIPE 6 : ÉVALUER LES SOCIÉTÉS SELON LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Ethos favorise l’investissement dans des entreprises qui proposent des produits et services ayant un impact positif d’un point de vue social et/ou environnemental. Sa politique de placement en la matière se fonde sur une méthodologie qui recense les secteurs d’activités considérés comme ayant un impact positif.

PRINCIPE 7 : EXERCER LES DROITS DE VOTE D’ACTIONNAIRE

Ethos exerce systématiquement ses droits de vote d’actionnaire conformément à ses lignes directrices de vote fondées sur les meilleures pratiques en matière de gouvernement d’entreprise. Les lignes directrices de vote et les positions de vote sont communiquées sur internet.

PRINCIPE 8 : ENGAGER UN DIALOGUE ACTIONNARIAL AVEC LES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS

Ethos engage un dialogue direct avec les sociétés suisses cotées sur les problématiques ESG. Sur le plan international, Ethos soutient les initiatives collectives qui sont en ligne avec sa Charte.

PRINCIPE 9 : INTENSIFIER LES MESURES D’ACTIONNARIAT ACTIF SI NÉCESSAIRE

Ethos peut intensifier les mesures d’actionnariat actif en intervenant en assemblée générale, en présentant des résolutions d’actionnaire, en se regroupant avec d’autres actionnaires ou en ayant recours à la justice. De telles mesures sont prises lorsque le dialogue est bloqué et qu’il est nécessaire de défendre les intérêts à long terme des actionnaires et des autres parties prenantes.

Chiffres clés 2023

	2023	2022	2021	2020	2019	
FONDATION ETHOS	FINANCES					
	Revenus	1'159'801	1'457'043	1'128'508	688'121	585'297
	Dépenses	-639'818	-652'390	-524'594	-437'266	-361'927
	Résultat net	447'639	691'963	513'862	218'325	214'075
	Fonds propres	3'447'222	2'999'583	2'307'620	1'793'758	1'575'432
	MEMBRES					
	Nombre de membres	252	245	232	231	232
Fortune des membres (milliards CHF)	356	369	329	291	255	
ETHOS SERVICES SA	FINANCES					
	Revenus	9'770'800	10'011'847	9'761'144	7'982'174	6'397'759
	Dépenses	-9'019'685	-7'690'577	-6'895'196	-6'009'750	-5'086'856
	Résultat net	758'658	1'800'063	2'412'525	1'729'397	993'622
	Fonds propres	7'669'081	8'079'743	7'848'280	6'555'165	5'521'968
	Rendement des fonds propres	9.9%	22.3%	30.7%	26.4%	18.0%
	Dividende par action	350*	820	1'100	785	450
	PRESTATIONS					
	Fonds Ethos et fonds conseillés (millions CHF)	3'569	2'902	3'534	2'099	1'592
	Réplication des indices Ethos (millions CHF)	1'195	1'056	1'150	710	378
	EEP Suisse - Nombre de membres	179	163	153	151	143
	EEP Suisse - Fortune des membres (milliards CHF)	346	357	295	264	223
	EEP International - Nombre de membres	111	99	77	62	46
	EEP International - Fortune des membres (milliards CHF)	281	284	217	186	138
	ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ					
	Collaboratrices et collaborateurs (Équivalents plein temps)	35.1	30.2	25.2	22.6	20.7
	Intensité CO ₂ e des fonds Ethos en actions (tonnes CO ₂ e / million CHF)**	37.5	45.4	40.0	41.1	38.1
	Consommation électrique (kWh)	14'130	12'528	11'360	11'696	20'726
	Consommation papier (pages A4)	65'403	141'634	113'410	155'591	177'277

*Dividende proposé à l'assemblée générale du 13 juin 2024.

**En tenant compte uniquement des émissions des domaines 1 et 2 des entreprises financées.





GOUVERNANCE
D'ENTREPRISE 2023

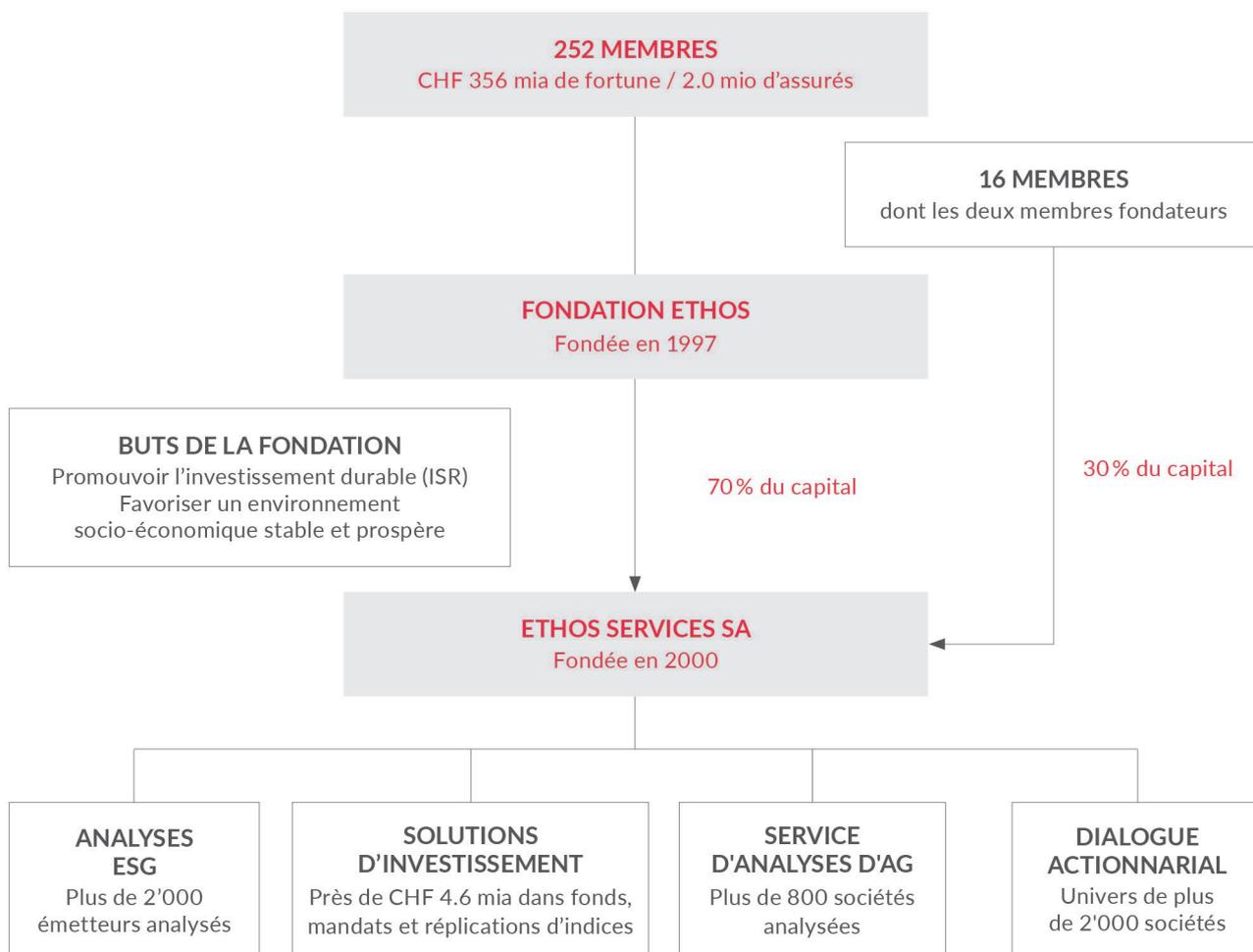
1. Groupe Ethos

1.1 STRUCTURE ET GOUVERNANCE

Le Groupe Ethos se compose de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services. Toutes les activités des deux entités du Groupe Ethos se fondent sur les buts précisés dans la Charte d’Ethos et les Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable (ISR), eux-mêmes fondés sur le concept de développement durable.

Le Groupe Ethos privilégie une information transparente aussi bien par rapport à ses membres, respectivement ses actionnaires, que vis-à-vis de la société civile en général. Le Groupe Ethos veille à maintenir son indépendance envers les sociétés analysées et un professionnalisme dans toutes ses activités.

La Fondation Ethos est placée sous la surveillance du Département fédéral de l’intérieur. La législation sur les fondations donne les pouvoirs au conseil de fondation. Cependant, pour garantir un échange de vue et permettre aux membres de s’exprimer sur la gouvernance de la Fondation, une Assemblée ordinaire des membres est organisée annuellement durant laquelle les membres peuvent exprimer des recommandations à l’attention du conseil de fondation. Aussi bien la Fondation Ethos qu’Ethos Services SA se soumettent volontairement à une révision ordinaire de leurs comptes, bien que les conditions d’une telle révision ne soient pas réunies.



1.2 RÉPARTITION DES RÔLES DES PRÉSIDENTS

Dans le cadre de la répartition des tâches entre les deux présidences, le président de la Fondation a des tâches spécifiques en matière de communication, de représentation d’Ethos auprès des membres, ainsi qu’en matière de dialogue avec les sociétés cotées en assurant avec la direction les rencontres avec les présidentes et les présidents des sociétés cotées. La présidente d’Ethos Services SA assure, quant à elle, la supervision des activités opérationnelles.

Un membre du conseil de fondation d’Ethos siège au conseil d’administration d’Ethos Services SA en qualité de représentant de la Fondation Ethos, actionnaire majoritaire d’Ethos Services SA. Dans un souci de coordination, des séances régulières sont organisées entre le président du conseil de fondation, la présidente du conseil d’administration, le directeur et le directeur adjoint.



ETHOS DISTINGUÉ EN 2023

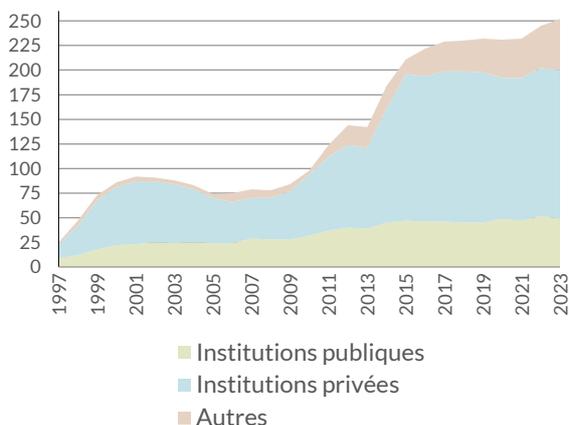
Ethos a pour ambition de soumettre l’ensemble de ses fonds d’investissement à des certifications indépendantes et reconnues. En 2023, quatre de ses fonds ont donc été soumis à une procédure de re-certification du Label FNG pour la troisième année consécutive. Remis par l’Université de Hambourg, ce label représente une norme de qualité pour les investissements durables particulièrement reconnue sur les marchés financiers germanophones. Trois fonds estampillés Ethos ont obtenu le maximum de trois étoiles tandis qu’un quatrième fonds a obtenu deux étoiles. Parallèlement, le fonds en actions « Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap », qui investit dans les petites et moyennes capitalisations européennes qui gèrent avec sérieux et conviction leurs enjeux ESG, a obtenu pour la première fois en 2023 le Label ISR. Créé en 2016 par le gouvernement français, ce label distingue les fonds qui mettent en œuvre une méthodologie d’investissement socialement responsable robuste et qui aboutit à des résultats concrets et mesurables. Ces distinctions externes attestent de la mise en œuvre de critères ESG rigoureux dans la sélection et la gestion des actifs des fonds en question et témoignent de la détermination d’Ethos à intégrer des considérations ESG dans ses décisions d’investissement tout en générant des rendements financiers solides.

2. Fondation Ethos

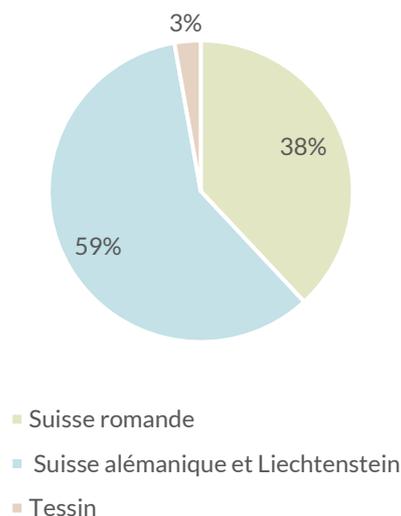
2.1 MEMBRES

Durant l'année 2023, la Fondation a accueilli 15 nouveaux membres. En parallèle, Ethos a vu la démission de six membres et la liquidation de deux membres. La Fondation Ethos comptait ainsi 252 membres au 31.12.2023 (245 membres à fin 2022). La [liste des membres](#) est publiée sur le site internet d'Ethos.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DEPUIS LA CRÉATION DE LA FONDATION



RÉPARTITION DES MEMBRES AU 31.12.2023



2.2 BUTS ET STRUCTURE

2.2.1 BUTS

Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « [Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres](#) » disponibles sur le site internet. L'adhésion est gratuite, mais les membres doivent respecter les conditions suivantes :

- Être une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue ;
- Être exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé ;
- Être impliquée dans la réalisation des buts de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaisante au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - › Avoir souscrit des parts de l'un des compartiments des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services ;
 - › Être cliente d'Ethos Services ;
 - › Contribuer financièrement à la réalisation des buts de la Fondation Ethos.

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension. Les [statuts](#) et le [règlement](#) d'organisation sont disponibles sur le site internet d'Ethos. La Fondation Ethos a les deux buts suivants :

- Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise ;
- Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

La Fondation Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'Assemblée ordinaire des membres de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

2.2.2 ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES

Au cours de l'exercice 2023, l'Assemblée ordinaire des membres de la Fondation Ethos s'est tenue le 13.06.2023 à Fribourg. L'Assemblée des membres a notamment recommandé :

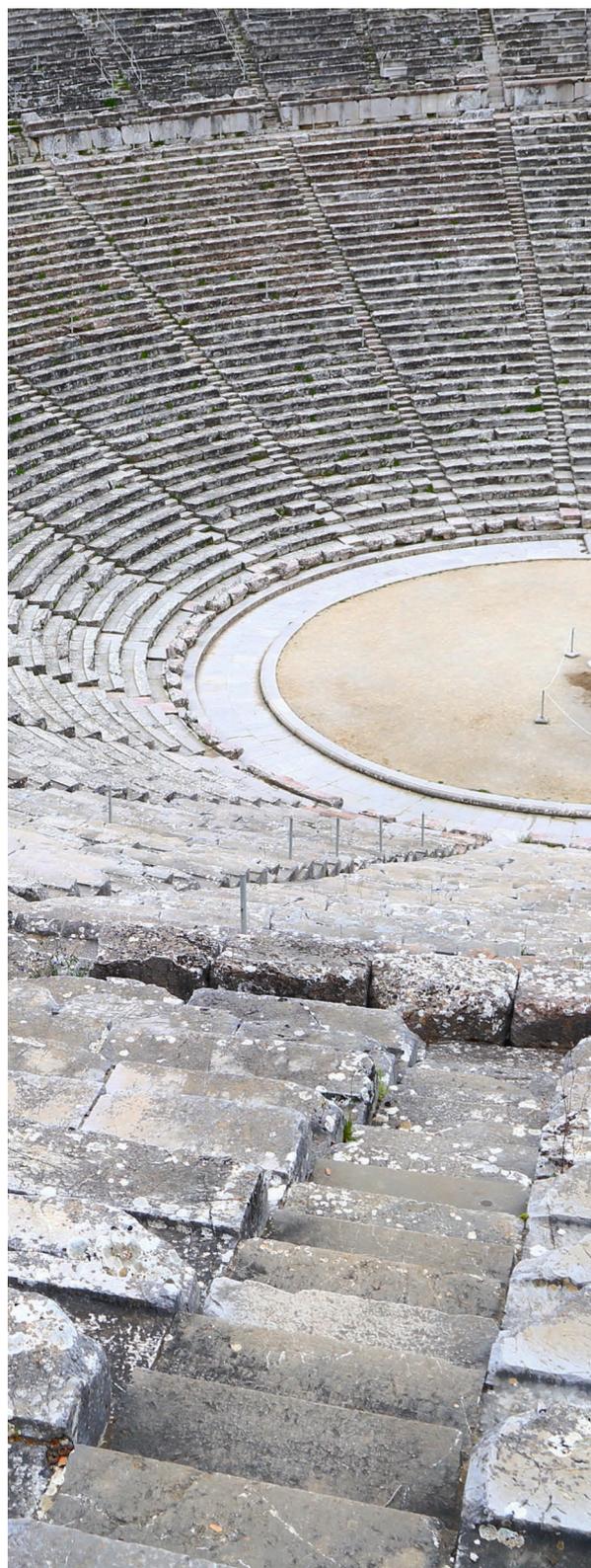
- D'approuver les comptes et le rapport annuel 2022 ;
- De réélire les membres non nommés par les caisses fondatrices. Le conseil de fondation a par la suite nommé Rudolf Rechsteiner président et Aldo Ferrari, représentant de la caisse fondatrice CPPIC, vice-président ;
- D'approuver le rapport de rémunération des instances dirigeantes ;
- De réélire Deloitte SA comme société de révision pour un mandat d'une année.

Les procès-verbaux des Assemblées ordinaires des membres des années précédentes sont disponibles sur le site internet d'Ethos.

2.2.3 CODES ET DÉCLARATIONS

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)
www.asip.ch
- Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise
www.economiesuisse.ch
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
www.unpri.org
- Swiss Stewardship Code
https://www.am-switzerland.ch/assets/content/files/2023_10_04_Swiss-Stewardship_Code_final.pdf
- UN Global Compact
www.unglobalcompact.org



2.3 CONSEIL DE FONDATION

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des [statuts](#). L'Assemblée des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CPEG¹ et CPPIC²) nomment chacune un représentant au conseil de fondation.

En outre, un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services SA en tant que représentant de la Fondation Ethos.

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

MEMBRE	FONCTION	ANNÉE DE NAISSANCE	AU CONSEIL DEPUIS
Rudolf Rechsteiner	Président	1958	2018
Aldo Ferrari	Vice-président	1962	2016
Marc Chesney	Membre	1959	2020
Cornelia Diethelm	Membre	1972	2020
Jacques Folly	Membre	1958	2018
Laura Sadis	Membre	1961	2020
Anne Troillet	Membre	1967	2022

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.



RUDOLF RECHSTEINER

(1958, SUISSE)

Président du conseil de fondation d'Ethos depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Économiste (Dr. Rer. Pol.), Consultant indépendant
- Membre du conseil d'administration des Services Industriels Bâlois
- Membre du conseil d'administration de la Caisse de pension de Bâle-Ville

¹ Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève : <https://www.cpeg.ch/>

² Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction : <http://www.ccb.ch/subsites/cppic/index.php>



ALDO FERRARI

(1962, SUISSE)

Membre du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2016 en tant que représentant de la caisse fondatrice Caisse Paritaire de Prévoyance de l’Industrie et de la Construction (CPPIC)

Vice-président du conseil de fondation depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Coresponsable de la direction du secteur des arts et métiers d’Unia
- Président du conseil de Fondation de la Caisse de pensions Unia
- Président du conseil de Fondation de la CIEPP (Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle)
- Président du conseil de la Fondation RESOR
- Président du conseil de la Fondation de la Métallurgie Vaudoise du Bâtiment
- Vice-président du conseil de la Fondation Proparis
- Vice-président du conseil de la Fondation de Prévoyance de la Métallurgie du Bâtiment Genève
- Vice-président du conseil de Fondation de la CPPIC
- Vice-président du conseil de Spida Fondation de prévoyance
- Membre du conseil de la Fondation institution supplétive LPP
- Membre du conseil de la Fondation 2^{ème} pilier swissstaffing
- Membre du conseil d’administration de Spida Assurances sociales



MARC CHESNEY

(1959, SUISSE)

Membre indépendant du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Professeur de finances mathématiques à la faculté d’économie de l’Université de Zurich



CORNELIA DIETHELM

(1972, SUISSESSE)

Membre indépendante du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020

Représentante de la Fondation Ethos au conseil d’administration d’Ethos Services

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Propriétaire et directrice générale de Shifting Society AG
- Copropriétaire de Datenschutzpartner AG
- Fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR)
- Membre du conseil d’administration de Metron AG
- Membre du conseil d’administration de Sparkasse Schwyz AG
- Responsable de filière d’études et chargée de cours à la Haute école de gestion de Zurich



JACQUES FOLLY

(1958, SUISSE)

Membre du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2018 en tant que représentant de la caisse fondatrice Caisse de prévoyance de l’État de Genève (CEPG)

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Attaché au développement économique du commerce de la direction générale du développement économique, de la recherche et de l’innovation du canton de Genève
- Membre du comité de la CEPG et vice-président de sa commission d’audit et d’organisation jusqu’au 31.12.2023
- Président de l’Union des cadres supérieurs de l’administration cantonale genevoise



LAURA SADIS

(1961, SUISSE)

Membre indépendante du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Membre du conseil de fondation de la Internationale Balzan Stiftung – Fonds
- Membre du conseil de fondation de la Fondazione Internazionale Balzan – Premio
- Membre du conseil d’administration de la Mobilière
- Membre du conseil d’administration de Sostare
- Vice-présidente du comité de l’association SOS Ticino (jusqu’en 2023)
- Membre du comité de Pro Infirmis (jusqu’en 2023)
- Membre du Comité international de la Croix-Rouge
- Membre du comité de l’association Mouvement européen Suisse



ANNE TROILLET

(1967, SUISSE)

Membre du conseil de fondation d’Ethos depuis juin 2022 en tant que représentante de Favia, la fondation de prévoyance de l’ordre des avocats de Genève et de leur personnel

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Associée fondatrice de l’Étude Troillet Meier Raetzo, étude d’avocats genevoise spécialisée en droit du travail, de la prévoyance professionnelle, des assurances privées et des assurances sociales
- Membre du Comité d’audit de l’Université de Genève

2.3.1 ACTIVITÉS

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil de fondation, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services SA, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile, ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services.

PARTICIPATION AUX SÉANCES 2023

MEMBRE	SÉANCES ORDINAIRES	SÉANCES EXTRA-ORDINAIRES
Rudolf Rechsteiner	7/7	-
Aldo Ferrari	7/7	-
Marc Chesney	7/7	-
Cornelia Diethelm	7/7	-
Jacques Folly	7/7	-
Laura Sadis	6/7	-
Anne Troillet	7/7	-
TOTAL DE SÉANCES	7*	-

* Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services en septembre 2023 et deux autres séances conjointes en mars et décembre 2023.

2.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

2.4.1 COMPOSITION

La direction de la Fondation Ethos est assurée par un directeur.



VINCENT KAUFMANN

(1980, SUISSE)

Directeur

Vincent Kaufmann est directeur de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services depuis 2015. Il a rejoint Ethos en 2004 comme Corporate Governance Analyst, puis il a travaillé successivement comme Senior Analyst et Deputy Head Corporate Governance. Depuis 2011, il a été membre de la direction d'Ethos Services, responsable en particulier de la gestion de fortune, et directeur adjoint depuis 2013.

De 2014 à octobre 2022, il a siégé au conseil d'administration du consultant en vote Proxinvest SAS à Paris et, depuis juin 2019, il est membre du comité de Swiss Sustainable Finance.

2.4.2 FONCTIONNEMENT

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 37'000 par année pour les frais administratifs et le loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire calculé en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 339'801 en 2023.

2.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

2.5.1 CONSEIL DE FONDATION

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'Assemblée ordinaire des membres de la Fondation.

Le président du conseil de fondation d'Ethos reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. Sa charge de travail est estimée en 2023 à un taux d'activité de 30% d'un plein temps. Le vice-président du conseil de fondation reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent un forfait annuel de CHF 3'000, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 750
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 1'125
- Séance > 5 heures : CHF 1'500

HONORAIRES VERSÉS AU CONSEIL DE FONDATION EN 2023

MEMBRE	HONORAIRES
Rudolf Rechsteiner	CHF 90'000
Aldo Ferrari	CHF 12'750
Marc Chesney	CHF 9'750
Cornelia Diethelm*	CHF 7'313
Jacques Folly	CHF 9'750
Laura Sadis	CHF 7'125
Anne Troillet	CHF 7'875
TOTAL	CHF 144'563

* Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services SA, C. Diethelm, qui siège aux deux conseils, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

2.5.2 DIRECTION

Le directeur de la Fondation Ethos a un contrat de travail avec Ethos Services SA et est rémunéré par cette dernière (voir 3.5.2).

2.6 PARTICIPATION

La Fondation Ethos possède la majorité du capital de la société Ethos Services SA (avec siège à Lancy, voir point 3). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend également les comptes d'Ethos Services SA.

Par ailleurs, la Fondation Ethos détient un portefeuille comprenant en principe une action de chaque société comprise dans l'indice boursier suisse SPI. Ces titres permettent à la Fondation Ethos de représenter d'autres actionnaires pour l'exercice des droits de vote en assemblée générale. Les titres sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur boursière. Au 31.12.2023, la valeur comptable du portefeuille était de CHF 76'292 (valeur boursière: CHF 210'783).

2.7 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services est assurée par Deloitte SA à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel. Par ailleurs, une rotation de l'auditeur responsable a été effectuée en 2021.

Pour l'exercice 2023, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'050 pour les comptes de la Fondation Ethos et à CHF 24'200 pour les comptes d'Ethos Services SA.

2.8 POLITIQUE D'INFORMATION

Les différents documents officiels sont disponibles sur notre site internet, ainsi que sur demande auprès du secrétariat de la Fondation Ethos :

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch

www.ethosfund.ch

T +41 58 201 89 89

3. Ethos Services SA

3.1 BUTS

La société Ethos Services a été créée sous forme de société anonyme en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du Groupe Ethos. Elle est spécialisée dans le domaine de l'ISR. Les différents types de produits proposés par Ethos Services SA sont présentés dans le rapport d'activité.

Ethos Services SA intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à une clientèle institutionnelle et privée, suisse et étrangère.

3.2 STRUCTURE

3.2.1 STRUCTURE DU CAPITAL

Au 31.12.2023, Ethos Services SA disposait d'un capital nominal de CHF 1'436'000 réparti en 1'436 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Le capital était détenu à 69.64% par la Fondation Ethos, à 29.66% par 16 membres de la Fondation et à 0.70% par Ethos Services SA (voir liste des actionnaires à la page suivante). Les dix actions détenues par Ethos Services SA sont conservées comme actions propres de la société, sans droit de vote ni droit au dividende.

3.2.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale ordinaire a eu lieu le 13.06.2023. Les comptes, le rapport annuel et la décharge au conseil d'administration ont été acceptés.

Les cinq membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Le conseil d'administration a ensuite reconduit Beth Krasna dans sa fonction de présidente et Philippe Doffey dans celle de vice-président.



ACTIONNAIRES D'ETHOS SERVICES SA AU 31.12.2023

	INSTITUTION	SIÈGE	POURCENTAGE
1	Fondation Ethos	Genève	69.64%
2	Pensionskasse Post	Berne	6.96%
3	Retraites Populaires	Lausanne	6.96%
4	Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG)	Genève	6.96%
5	Pensionskasse Bühler AG Uzwil	Uzwil	2.09%
6	Luzerner Pensionskasse	Lucerne	1.39%
7	Stiftung Abendrot	Bâle	1.39%
8	Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)	Genève	1.04%
9	Gebäudeversicherung Luzern	Lucerne	0.70%
10	Pensionskasse der Gemeinde Weinfelden	Weinfelden	0.70%
11	Fondation de prévoyance NODE LPP	Genève	0.35%
12	Fondation rurale de prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité	Lausanne	0.35%
13	Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge	Berne	0.35%
14	Fonds cantonal de compensation de l'assurance maternité	Genève	0.14%
15	Fonds cantonal de compensation des allocations familiales	Genève	0.14%
16	Caisse de pensions du personnel de Naef & Cie SA	Genève	0.07%
17	Terre des hommes Schweiz (Sektion deutsche Schweiz)	Bâle	0.07%
	TOTAL		99.30%

Actions propres détenues par Ethos Services SA

0.70%

3.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables.

Un membre du conseil de fondation siège au sein du conseil d'administration d'Ethos Services SA en tant que représentant de la Fondation Ethos.

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2023

MEMBRE	FONCTION	ANNÉE DE NAISSANCE	AU CONSEIL DEPUIS	COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITÉ DE GESTION	COMITÉ ESG & DIGITALI- SATION
Beth Krasna	Présidente	1953	2018	-	-	Présidente
Philippe Doffey	Vice-président	1960	2012	Président	-	-
Dominique Becht	Membre	1969	2020	-	Président	-
Nicole Beiner	Membre	1964	2020	Membre	Membre	-
Cornelia Diethelm	Membre	1972	2019	-	-	Membre

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le site internet d'Ethos.



BETH KRASNA

(1953, SUISSE ET AMÉRICAINE)

Présidente du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2018

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Vice-présidente du conseil d'administration de Symbiotics
- Présidente du conseil de fondation de l'Institut pour les hautes études internationales et du développement
- Membre du conseil de l'Université de la Suisse italienne
- Membre du conseil d'administration de Roberto Giori Company SA
- Membre du conseil d'AVICEN SA



PHILIPPE DOFFEY

(1960, SUISSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires

Vice-président du conseil d'administration depuis 2017

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Directeur général de Retraites Populaires jusqu'au 31.12.2023
- Administrateur indépendant et consultant dès le 01.01.2024
- Membre du conseil stratégique du CHUV et Président de la commission d'accompagnement du CHUV
- Membre du conseil de fondation de la Caisse de pension ECA-RP
- Membre du conseil de la Fondation Michel Torche
- Trésorier de la Fondation Toms Pauli
- Vice-président du comité de l'Association Genilem



DOMINIQUE BECHT

(1969, SUISSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020, auparavant membre du conseil de fondation depuis 2019 en tant que représentant de la Fondation Abendrot

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Chef du département Gestion de la Fondation Abendrot
- Entrepreneur indépendant dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH)
- Membre du conseil d'administration d'EBL Wind AG
- Membre du conseil d'administration de Faircapital SA
- Membre du comité de Swiss Sustainable Finance



NICOLE BEINER

(1964, SUISSESSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020

Activité professionnelle et principaux mandats :

- Propriétaire et directrice de Beiner conseil d'entreprises SA
- Senior Advisor du centre de formation pour les professionnels de l'investissement (AZEK)
- Membre de la commission d'examens de la Swiss Financial Analysts Association (SFAA)
- Présidente du conseil d'administration de Fidurhône SA
- Vice-présidente du conseil d'administration des Rentes Genevoises
- Membre du conseil d'administration de Procimmo Group
- Membre du conseil d'administration de FlowBank jusqu'au 31.12.2023



CORNELIA DIETHELM

(1972, SUISSESSE)

Membre du conseil d'administration d'Ethos Services depuis 2019

Représentante de la Fondation Ethos au sein du conseil d'administration d'Ethos Services depuis juin 2020 (voir curriculum vitae complet sous 2.3)

3.3.1 ACTIVITÉS

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil d'administration, du comité de gestion, du comité d'audit et des risques et du comité ESG & Digitalisation, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. Lors de la séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, une réflexion a été menée sur le positionnement de la Fondation Ethos et son engagement au sein de la société civile, ainsi que sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la société Ethos Services SA.

PARTICIPATION AUX SÉANCES 2023

MEMBRE	CONSEIL	COMITÉ DE GESTION	COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES	COMITÉ ESG&D
Beth Krasna	7/7	3/3	2/2	1/1
Philippe Doffey	5/7	-	2/2	-
Dominique Becht	7/7	3/3	-	-
Nicole Beiner	5/7	3/3	2/2	-
Cornelia Diethelm	7/7	-	-	1/1
TOTAL	7*	3	2	1

*Dont une séance extraordinaire, une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos en septembre 2023 et deux autres séances conjointes en mars et décembre 2023.

3.4 DIRECTION ET ADMINISTRATION

3.4.1 COMPOSITION

La direction d'Ethos Services SA est composée d'un directeur, d'un directeur adjoint et de quatre membres. Le directeur préside la direction, dont les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

Les CV détaillés et actualisés sont disponibles sur le [site internet d'Ethos](#).

DIRECTION



VINCENT KAUFMANN

(1980, SUISSE)

Directeur

Voir curriculum vitae sous 2.4.1



ANTHONY GLOOR

(1981, SUISSE)

Directeur adjoint

Anthony Gloor a rejoint Ethos Services SA en 2015 en tant que Head Corporate Services et membre de la direction. Il est Directeur adjoint depuis janvier 2021. Il est responsable de l'administration générale, des finances, des publications et des instruments de communication, des projets informatiques, ainsi que du système de contrôle interne et de la conformité. En parallèle de sa fonction chez Ethos, il est professeur vacataire à la Haute école de gestion de Genève (HES-SO) au sein de la filière « Économie d'entreprise ».

Anthony Gloor est titulaire d'un Master en systèmes d'information et de communication de l'Université de Genève, avec spécialisation en gestion d'entreprise.



DAVID JEANNET

(1982, SUISSE)

Head Responsible Investment and ESG International

David Jeannet est Head Responsible Investment and ESG International auprès d'Ethos Services SA. À ce titre, il est responsable du suivi de la gestion externe des fonds, mandats et indices Ethos et des activités liées aux analyses et ratings ESG des sociétés internationales. David Jeannet a rejoint Ethos Services SA en janvier 2019 en tant que Senior Business Development Manager.

Après un Master en relations internationales de l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) en 2007, David Jeannet a obtenu en 2015 un Diploma of Advanced Studies (DAS) en management durable de l'Université de Genève.



AURORA MOUTURAT-SORENSEN

(1974, FRANÇAISE)

Head Proxy Voting and Swiss ESG & Engagement

Aurora Mouturat-Sorensen a rejoint Ethos Services SA en janvier 2023 en tant que Head Proxy Voting and Swiss ESG & Engagement. Elle est d'une part chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires au travers des différents pays et, d'autre part, des activités de dialogue et analyses ESG avec les sociétés suisses.

Aurora Mouturat-Sorensen est titulaire d'un Executive MBA de l'INSEAD et a étudié à l'École Supérieure du Commerce Extérieur de Paris avec une spécialisation en finance et marketing.



MICHAEL SPALDING

(1967, SUISSE)

Head Client Relations

Michael Spalding est responsable des relations avec les clients d'Ethos Services depuis 2011. Il a été engagé en 2010 en qualité de Senior Relationship Manager auprès du bureau d'Ethos Services SA à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute école de gestion de Zurich (HWV). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).



MATTHIAS NARR

(1981, SUISSE)

Head Engagement International

Matthias Narr est Head Engagement International auprès d'Ethos Services SA. À ce titre, il est responsable de la direction du programme de dialogue EEP International et des activités d'engagement international effectuées par Ethos. Matthias Narr a rejoint Ethos en mars 2017 en qualité de Senior Engagement Specialist. Il est en outre membre du Stewardship Advisory Committee des PRI.

Matthias Narr est titulaire d'un Master en sciences politiques de l'Université de Zurich et de l'Université de Paris X.

3.4.2 FONCTIONNEMENT

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services SA. Au 31.12.2023, la société occupait 40 collaborateurs et collaboratrices (16 femmes et 24 hommes) pour 35.1 postes de travail à plein temps (34 personnes et 30.2 postes au 31.12.2022). Trois personnes ont été engagées pour une mission temporaire pendant la période des assemblées générales d'actionnaires pour renforcer l'équipe d'analystes.

3.5 RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

3.5.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services SA ont été fixés par lui-même. Le rapport de rémunération fait l'objet d'un vote consultatif à l'assemblée générale ordinaire de la société.

La présidente du conseil d'administration d'Ethos Services SA reçoit CHF 30'000 annuellement par taux d'activité de 10%. Sa charge de travail est estimée en 2023 à un taux d'activité de 30% d'un plein temps.

Le vice-président du conseil d'administration reçoit une indemnité supplémentaire de CHF 3'000 par an et les présidents des comités de CHF 1'500.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services SA reçoivent un montant forfaitaire de CHF 7'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 750
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 1'125
- Séance > 5 heures : CHF 1'500

HONORAIRES VERSÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

MEMBRE	HONORAIRES
Beth Krasna	CHF 90'000
Philippe Doffey	CHF 18'250
Dominique Becht	CHF 17'500
Nicole Beiner	CHF 14'875
Cornelia Diethelm*	CHF 12'063
TOTAL	CHF 152'688

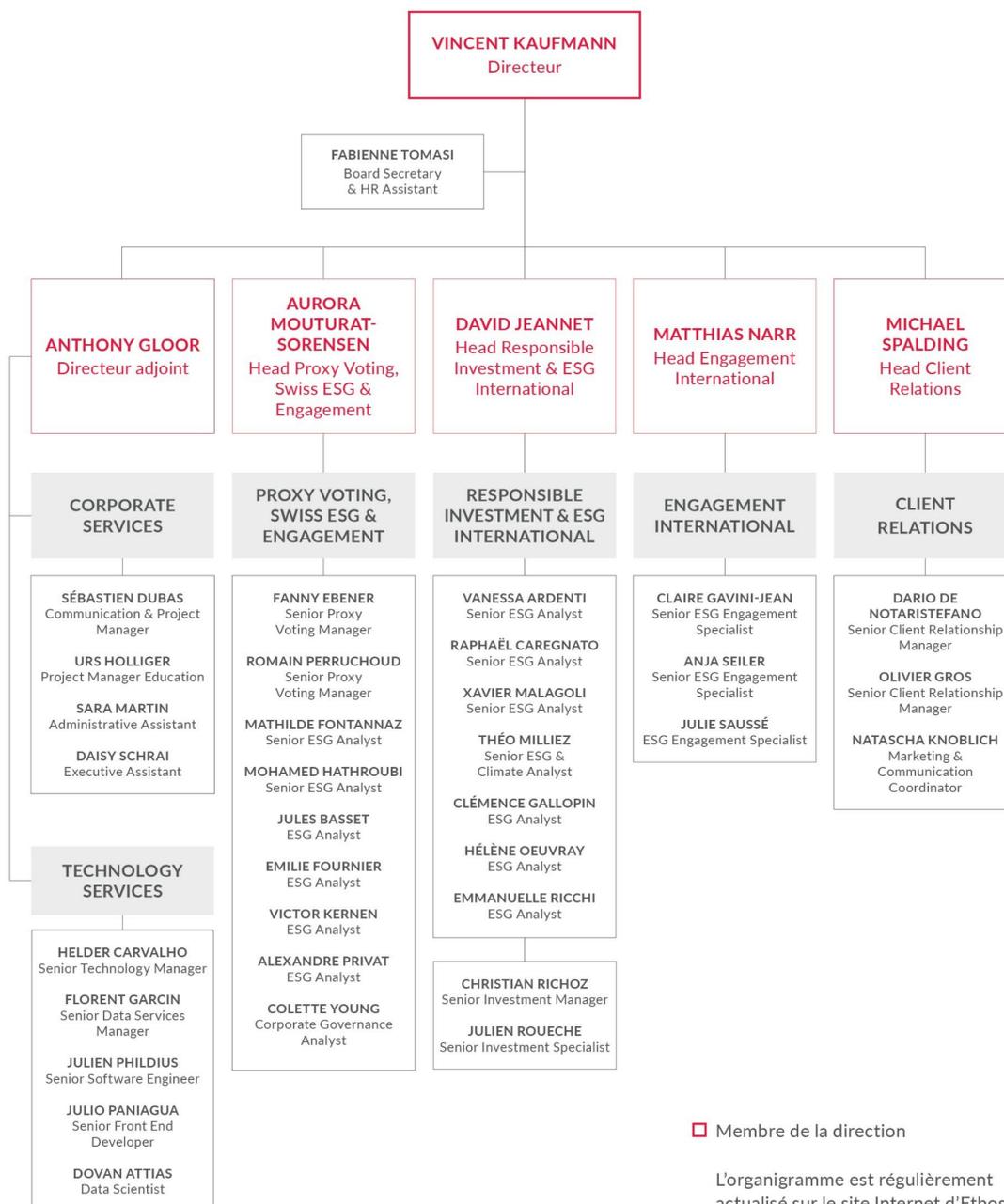
* Pour les séances conjointes entre le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services SA, C. Diethelm, qui siège aux deux conseils, reçoit 50% des honoraires de séance par conseil.

3.5.2 DIRECTION ET PERSONNEL

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements du personnel, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Dans le cadre d'une volonté de reconnaître la contribution de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices à la croissance continue d'Ethos Services SA, une participation au bénéfice est distribuée au personnel lorsque cela est possible. Pour l'exercice 2023, cette participation a pu être versée et s'est élevée à un montant global de CHF 85'705. La prime a consisté en une somme de CHF 2'000 par personne, adaptée au taux d'activité et complétée par un montant en fonction des années d'ancienneté (CHF 100 par année complète).

Pour l'exercice 2023, le montant total des traitements versés par Ethos Services SA s'est élevé à CHF 4'725'372 (y compris la participation au bénéfice). En fin d'année, l'échelle des traitements appliquait un ratio de 2.2 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2023, il a reçu une rémunération fixe brute de CHF 290'000, ainsi que CHF 3'900 dans le cadre des primes versées à l'ensemble du personnel.

3.5.3 ORGANIGRAMME D'ETHOS SERVICES SA AU 31.12.2023



3.6 ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services est assurée par Deloitte SA à Genève depuis 2014. L'organe de révision a un mandat annuel. Par ailleurs, une rotation de l'auditeur responsable a été effectuée en 2021.

Pour l'exercice 2023, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'050 pour les comptes de la Fondation Ethos et à CHF 24'200 pour les comptes d'Ethos Services SA.

3.7 POLITIQUE D'INFORMATION

Les différents documents officiels sont disponibles sur notre site internet, ainsi que sur demande auprès du secrétariat d'Ethos Services SA :

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch

www.ethosfund.ch

T +41 58 201 89 89





RAPPORT DE
DURABILITÉ ET
CLIMATIQUE

4. Responsabilité sociale

Le Groupe Ethos est particulièrement attentif aux conditions de travail de ses collaborateurs et collaboratrices, notamment la formation, l'égalité salariale et le bien-être au travail.

À ce sujet, Ethos Services encourage activement la formation continue et contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants et étudiantes dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos.

FORMATIONS

Ethos Services a financé sept formations et certifications pour 22 collaborateurs et collaboratrices différents en 2023.

En 2023, trois étudiants ont eu l'opportunité d'intégrer l'équipe d'Ethos pour des stages de quatre mois.

La politique salariale d'Ethos Services tient uniquement compte des compétences et de l'expérience, indépendamment du genre.

Par ailleurs, Ethos Services a modifié son règlement en 2022 pour permettre jusqu'à deux jours de télétravail (au lieu d'un jour jusqu'alors) par semaine pour l'ensemble du personnel pour qui la nature du cahier des charges le permet.

Ethos Services a mandaté un médiateur externe en tant que « personne de confiance en entreprise », auquel les collaborateurs et collaboratrices ont accès en permanence en cas de besoin, notamment en cas de conflits, harcèlement, violation des réglementations de l'entreprise ou soutien psychologique. L'appel à ce service est confidentiel.

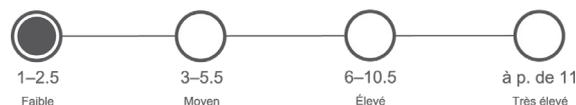
Les directives du Groupe Ethos prévoient que le personnel et les membres des conseils s'engagent à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que le Code de conduite d'Ethos. Ce code de conduite repose sur les valeurs précisées dans la Charte du Groupe Ethos, elle-même fondée sur le concept de développement durable. Cela implique une vision à long terme, un respect des plus hauts standards en matière d'éthique des affaires et une attention à l'ensemble des parties prenantes du Groupe Ethos. En 2023, les directives ci-dessus ont été signées par l'intégralité des équipes.

Ethos Services propose à ses collaborateurs et collaboratrices 20 semaines de congé maternité et 4 semaines de congé paternité. La rémunération est maintenue à 100% durant l'intégralité du congé.

ÉGALITÉ SALARIALE

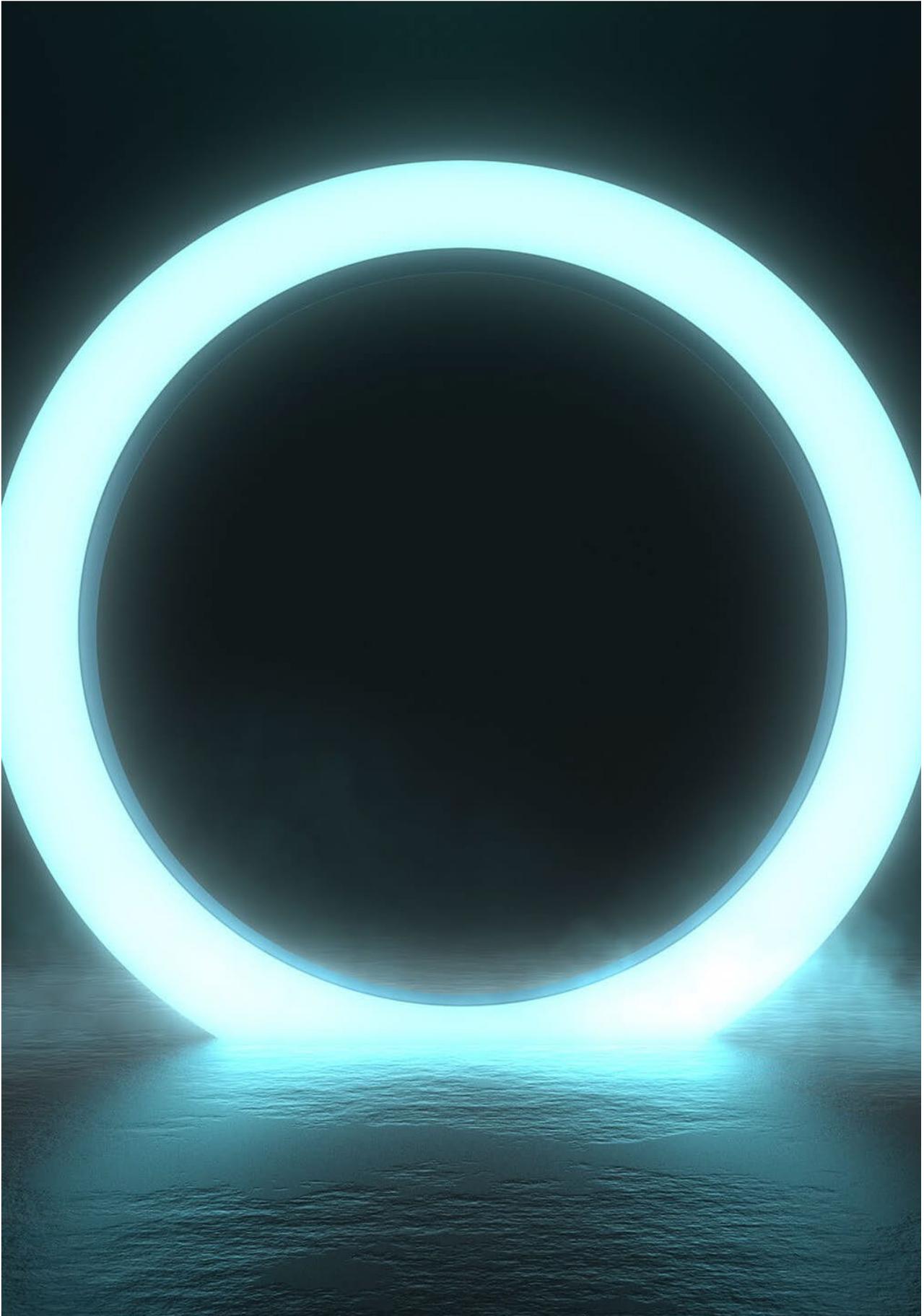
Ethos Services a participé de manière volontaire à l'analyse de l'égalité salariale par le biais de l'utilisation de l'outil « Logib » fourni par la Confédération suisse.

Le score calculé par l'outil indique s'il existe, au niveau de l'entreprise, un déséquilibre entre les femmes et les hommes en comparaison avec ce qui est attendu au vu de la fonction, de l'expérience personnelle et de la formation (plus le score est bas, plus le risque d'inégalité est faible). Ethos a obtenu un score global de 1.0 (aucun déséquilibre en défaveur d'un sexe).



INDICATEURS	2023	2022
Nombre d'employés au 31.12	40	34
Équivalent postes à plein temps	35.1	30.2
• Dont femmes	13.8	12.9
• Dont hommes	21.3	17.3
Nombre de personnes employées à temps partiel	22	15
• Dont femmes	10	8
• Dont hommes	12	7
Rotation du personnel	10.81%*	6.25%
Congé maternité	0	0
Congé paternité	1	2

* y compris un départ à la retraite



5. Responsabilité numérique

Le Groupe Ethos a mis en place une politique claire en matière de responsabilité numérique. Le conseil d'administration possède un comité ESG & Digitalisation pour l'assister, notamment dans le domaine de la transformation numérique responsable.

Dans le cadre de ses analyses, Ethos Services collecte ou achète des données publiquement disponibles sur les sociétés analysées et a mis en place des processus d'automatisation de traitement des données.

En matière de données personnelles, Ethos Services restreint la collecte de données au minimum nécessaire pour ses opérations.

En 2023, les sites internet d'Ethos ont été entièrement revus pour renforcer la responsabilité et la sobriété numérique. Cela a en particulier conduit à :

- Réduire au strict minimum le nombre de cookies et autres traceurs actifs sur les sites ;
- Cesser toute transmission de données à Google et stocker les données collectées en Suisse, notamment en remplaçant Google Analytics par une solution hébergée sur les serveurs d'Ethos.

Les sites internet d'Ethos respectent notamment les directives suivantes :

- Aucune donnée personnelle n'est vendue ni transmise à des tiers ;
- Lors de l'accès à la plateforme client, Ethos Services collecte des données d'accès et d'utilisation et a accès à l'activité du client, ceci uniquement afin de garantir un niveau de sécurité élevé et une optimisation des performances du site ;
- Lors de l'accès au site internet public, Ethos Services enregistre uniquement des données d'utilisation non personnelles. Ces données sont conservées 26 mois et peuvent être utilisées dans des buts statistiques internes à Ethos Services ou pour des objectifs d'optimisation des performances du site ;

- Lors de l'enregistrement d'une adresse électronique aux newsletters d'Ethos Services, les données sont stockées dans une banque de données séparée, qui ne possède aucun lien avec des fichiers journaux anonymes. L'enregistrement des données peut être annulé à tout moment.

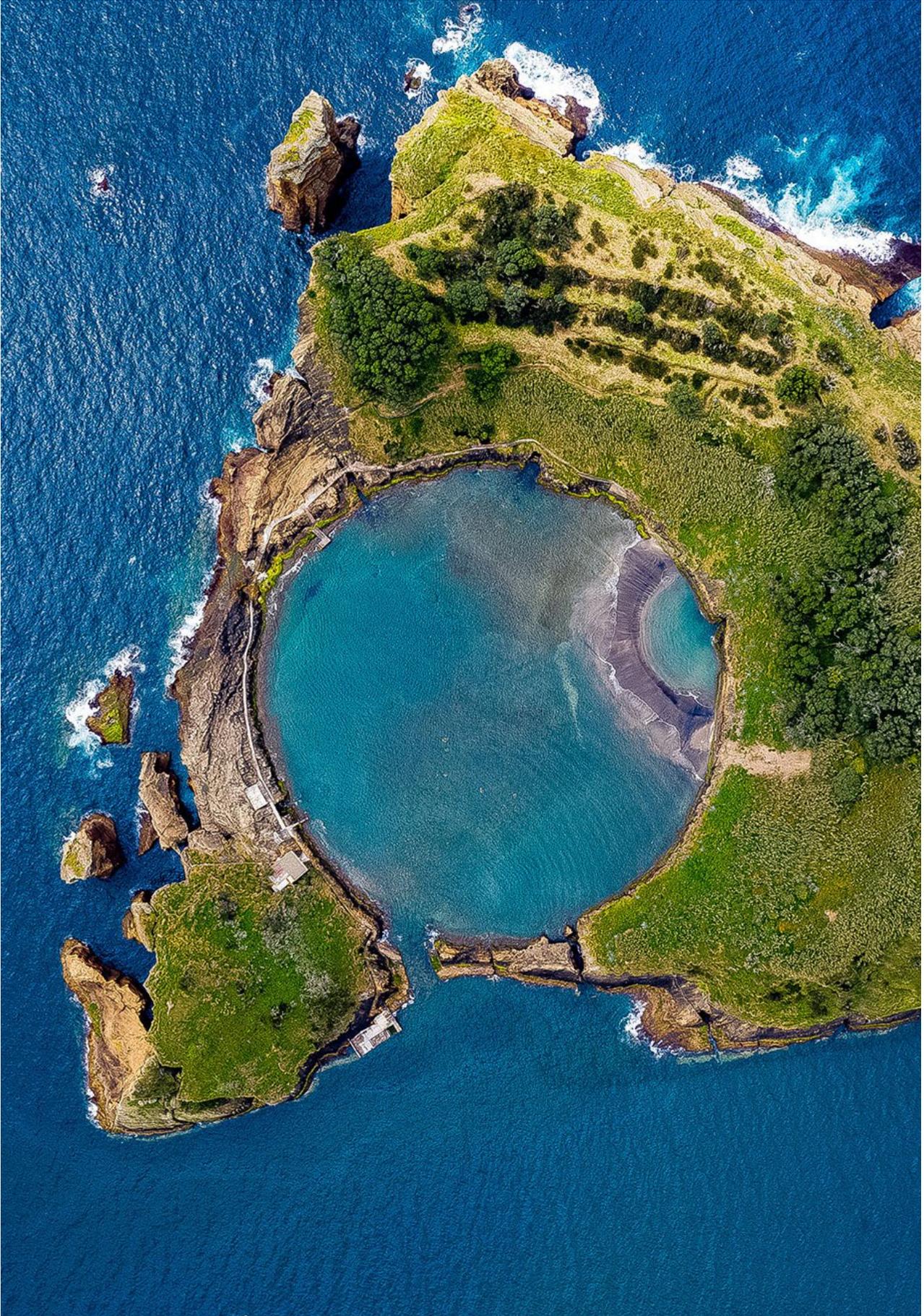
Ethos Services n'utilise pas d'algorithme, ni de technique de profilage dans le cadre du traitement des données personnelles.

Des audits de sécurité et de protection de données sont effectués régulièrement avec des prestataires externes. Ces audits incluent la protection des données d'Ethos Services, de son personnel et de sa clientèle. Une nouvelle campagne de formation du personnel à la sécurité informatique et à la protection des données a été lancée en 2022.

Depuis 2023, Ethos Services privilégie l'achat d'équipement informatique reconditionné, notamment pour les ordinateurs, écrans et tablettes. Ceci a permis de diviser par deux l'empreinte environnementale liée à son utilisation du numérique (équipement, traitement et stockage des données).

147

kg CO₂e
Empreinte par personne du
numérique (contre 369kg en 2022)



6. Responsabilité environnementale

Consciente de ses responsabilités, le Groupe Ethos a pour ambition de montrer l'exemple et d'appliquer les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qu'elle prône auprès des entreprises cotées.

Ethos Services a notamment pris les mesures suivantes depuis de nombreuses années :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs et collaboratrices en Suisse s'effectuent en transports publics ;
- Les émissions de CO₂ des vols en avion qui ne peuvent être évités sont compensées par une contribution financière à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables ;

- L'abonnement annuel aux transports publics ainsi qu'aux parkings à vélos sont remboursés au personnel d'Ethos dans le but d'encourager la mobilité douce pour se rendre au travail ;
- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papiers ;
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse ;
- Les bureaux de Genève et de Zurich utilisent l'énergie électrique 100% renouvelable ;
- Ethos Services s'engage continuellement auprès de ses fournisseurs afin de promouvoir l'utilisation d'énergies renouvelables. Les prestataires choisis pour l'hébergement internet utilisent ainsi uniquement des énergies renouvelables.

Le siège principal du Groupe Ethos a déménagé en 2020 dans un bâtiment labélisé Minergie qui répond aux meilleurs standards de la certification DGNB (« Deutsche Gesellschaft für Nachhaltiges Bauen »).

ENVIRONNEMENT	2021	2022	2023
Consommation bureau (kWh)	11'360	12'528	14'130
• Dont énergie renouvelable	100%	100%	100%
Chauffage / refroidissement (kWh)	42'461	37'600	29'015
Consommation mazout (litres)	0	1'719	2'216
Consommation papier (pages A4)	113'410	141'634	65'403
• Dont papier recyclé	100%	100%	100%
Consommation papier (kg par EPT)	25.2	26.3	10.4
Nombre de vols professionnels (aller-retour)	0	3	3.5

7. Rapport climatique

Le Groupe Ethos s'applique en permanence à réduire l'empreinte environnementale et climatique de ses activités. Cela concerne ses activités d'investissement, qui ont un impact important, mais également ses propres activités opérationnelles.

En décembre 2021, Ethos Services a rejoint l'initiative « Net Zero Asset Managers » (NZAM) et s'est ainsi formellement engagée à réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) à un niveau compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris d'ici à 2050. Cet objectif « Net Zero » représente un état dans lequel les émissions produites par les activités humaines seraient entièrement absorbées par des puits de carbone naturels ou artificiels. S'il ne peut être réalisé qu'à l'échelle de la planète, les entreprises et les investisseurs qui les financent jouent un rôle essentiel pour contribuer à l'atteindre.



7.1 GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Le conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation Ethos. Il a pour devoir de veiller à l'exécution des deux buts inscrits dans la Charte de la Fondation.

La mise en œuvre et l'exécution de la stratégie du Groupe Ethos, y compris la stratégie climatique, incombe au conseil d'administration d'Ethos Services. En 2020, celui-ci s'est doté d'un comité ESG & Digitalisation afin de l'assister dans ses responsabilités en regard du contrôle de l'ESG (pratiques et stratégie) et de la transformation numérique (données, technologie et stratégie d'innovation technologique). En plus des différents enjeux liés à la responsabilité numérique, ce comité dispose des tâches suivantes :

- Vérifier le suivi de l'empreinte environnementale d'Ethos Services (énergie, déchets et CO₂) ;
- Préparer à l'intention du conseil une revue de l'impact d'Ethos Services en matière ESG comprenant un rapport sur l'inclusion des genres, l'éthique, l'intégrité des affaires et l'impact des activités d'Ethos Services sur la société et l'environnement ;
- Soutenir la direction dans l'engagement ESG d'Ethos Services et dans l'application et la mise en œuvre des valeurs définies par la Fondation Ethos.

De son côté, le comité de gestion du conseil d'administration d'Ethos Services est responsable d'approuver, sur proposition de la direction, le lancement de nouveaux produits d'investissement, les changements de méthodologie ainsi que les directives d'investissement des différents fonds et mandats sous conseil en gestion, y compris dans le domaine du changement climatique.

Enfin, la direction d'Ethos Services veille à la mise en œuvre de la stratégie climatique. En 2021, elle a instauré un comité de pilotage chargé d'élaborer un plan d'action climatique devant permettre à Ethos Services d'atteindre son objectif « Net Zero ». Composé du directeur, du responsable de l'administration générale, des responsables de l'Engagement et de l'ESG International, du project manager et de représentants des équipes d'analystes ESG et de gestion, ce comité s'occupe désormais d'implémenter la stratégie climatique et de s'assurer que les objectifs fixés soient atteints.

Le plan d'action climatique élaboré par ce comité de pilotage a été soumis au vote des membres de la Fondation et des actionnaires d'Ethos Services lors des assemblées générales (AG) 2022. Il a été approuvé à l'unanimité et est disponible sur le site internet d'Ethos.

EN SIGNANT L'INITIATIVE « NET ZERO ASSET MANAGERS », ETHOS SERVICES S'EST ENGAGÉE À :

- Travailler en partenariat avec sa clientèle sur les objectifs de décarbonation, conformément à l'ambition « Net Zero » d'ici 2050 ou plus tôt pour tous les actifs conseillés ;
- Fixer des objectifs intermédiaires pour 2030, conformément au rapport sur le réchauffement climatique du GIEC qui exige une réduction des émissions globales de 50% d'ici là ;
- Revoir ces objectifs intermédiaires au moins tous les cinq ans, en vue d'augmenter la proportion d'actifs conseillés couverts jusqu'à ce que 100% des actifs soient inclus ;
- Prendre en compte les émissions du portefeuille (domaines 1 et 2) et, dans la mesure du possible, les émissions matérielles du portefeuille (domaine 3) ;
- Donner la priorité à la réalisation de réductions d'émissions de l'économie réelle dans les secteurs et les entreprises dans lesquels nous investissons ;
- En cas de compensation, investir dans l'élimination du carbone à long terme, là où il n'y a pas d'alternative technologiquement et/ou financièrement viable pour éliminer les émissions ;
- Au besoin, créer des produits d'investissement alignés sur des émissions nettes nulles d'ici 2050 et faciliter l'augmentation des investissements dans les solutions climatiques ;
- Fournir à sa clientèle propriétaire d'actifs des informations et des analyses sur l'investissement « Net Zero » et les risques et opportunités climatiques ;
- Mettre en œuvre une stratégie d'engagement, avec une politique claire d'escalade et de vote, qui soit conforme à notre ambition d'atteindre l'objectif « Net Zero » d'ici 2050 ou avant ;
- Publier chaque année un rapport selon les recommandations du TCFD, y compris un plan d'action pour le climat, et les soumettre à l'approbation des membres et actionnaires pour examen afin de s'assurer que l'approche appliquée est basée sur une méthodologie robuste, conforme à l'objectif « Net Zero » et aux engagements pris ici.

7.2 RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES

La stratégie climatique d'Ethos Services repose sur une double analyse des risques et des opportunités liés au changement climatique et s'inscrit dans le cadre d'un objectif de décarbonation de ses fonds d'investissement et de réduction de ses propres émissions.

Elle vise également à aider ses membres et sa clientèle à réduire leur propre empreinte carbone.

Le rôle central du secteur financier dans la transition énergétique est reconnu dans l'Accord de Paris de 2015, qui stipule qu'il est nécessaire de rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique. Les institutions financières disposent d'une influence unique sur les entreprises auxquelles elles fournissent des capitaux et des services indispensables à leur développement. Il est essentiel qu'elles se servent de cette influence pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions et contribuer ainsi à la décarbonation de l'économie mondiale.

7.2.1 IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Le changement climatique et ses conséquences représentent un risque pour les investisseurs. En investissant dans des sociétés qui refusent de s'adapter à la transition énergétique, ils s'exposent à d'importantes pertes financières. Il y a évidemment les risques physiques que font peser les événements climatiques sur les actifs des entreprises, mais également les risques dits de transition – liés aux évolutions technologiques, aux changements réglementaires ou aux dégâts de réputation – qui peuvent conduire au blocage et finalement à la perte de valeur de certains actifs (« stranded assets »).

Pour Ethos Services, les principaux risques climatiques sont les suivants :

- Les risques de réputation : en investissant dans des entreprises qui contribuent au changement climatique et qui ne mettent pas en place des stratégies suffisamment ambitieuses et crédibles pour réduire leur empreinte carbone, Ethos Services s'exposerait à des critiques et, par conséquent, des risques réputationnels importants ;
- Ethos attache également la plus grande importance à s'appliquer à elle-même ce qu'elle exige des autres. Sa crédibilité pourrait ainsi diminuer si ses émissions de GES devaient augmenter alors qu'elle attend une réduction de la part des autres entreprises ;
- Les risques de transition : en investissant dans des entreprises qui n'anticipent et ne s'adaptent pas suffisamment à la transition énergétique en cours, Ethos Services s'exposerait à une perte de valeur des actifs inclus dans les fonds qu'elle propose.

7.2.2 GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

La gestion des risques climatiques est essentielle pour Ethos Services. Une fois ces risques identifiés, il convient de les intégrer dans la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et dans ses propres opérations.

Pour ce qui concerne les prestations, Ethos Services continue de développer son offre en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et s'engage activement pour un monde à zéro émission nette de GES. La gestion des risques climatiques s'articule autour de plusieurs piliers :

- Les analyses ESG, la méthodologie d'impact positif, l'application du filtre « best-in class », le rating carbone ainsi que les exclusions sectorielles et les controverses appliquées par Ethos Services en amont de l'investissement permettent de sélectionner dans les portefeuilles les entreprises qui sont les moins exposées aux risques climatiques. Ethos Services a également lancé en 2023 une nouvelle méthodologie (voir ci-contre) qui permet à la fois d'évaluer l'impact des entreprises sur les objectifs globaux de protection du climat et les risques liés au changement climatique qui pèsent sur ces entreprises ;
- L'utilisation d'outils d'analyse en aval de l'investissement permet d'identifier les entreprises en portefeuille qui ont un impact climatique important afin de les cibler prioritairement lors des activités de dialogue menées par le Groupe Ethos via ses programmes d'engagement. Lorsque le dialogue n'aboutit pas à des améliorations, le Groupe Ethos peut prendre d'autres mesures liées à l'actionnariat actif dans le but d'inciter les entreprises à réduire leur empreinte climatique (prise de position lors de l'assemblée générale, dépôt d'une résolution d'actionnaires, démarches juridiques, etc.). En dernier recours, Ethos Services peut décider d'exclure une entreprise des fonds de placement et désinvestir.

Parallèlement, Ethos Services agit continuellement pour essayer de réduire l'empreinte de ses propres activités opérationnelles sur l'environnement et le climat, pour des raisons d'exemplarité mais également de gestion des risques réputationnels. Ethos Services a notamment entrepris les mesures énumérées précédemment (voir page 33).

7.2.3 OPPORTUNITÉS LIÉES À LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

La lutte contre le changement climatique représente également des opportunités pour Ethos Services. En effet, les services qu'elle propose à sa clientèle, que ce soient les analyses ESG, l'exercice des droits de vote aux assemblées générales (AG) ou les programmes de dialogue actionnarial, ont tous pour ambition de lui permettre de mieux gérer ses propres risques climatiques et de protéger ainsi ses actifs. Grâce à des produits et des services innovants en matière d'ISR et de recherche, Ethos Services l'aide à examiner, comparer (contre un indice de référence) et réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles tout en respectant ses objectifs financiers.

La transition vers une économie alignée sur un réchauffement climatique de 1.5°C représente également des opportunités d'investissement pour Ethos Services et sa clientèle. À ce titre, Ethos Services a lancé en 2023 deux nouvelles prestations qui permettent d'identifier les entreprises qui ont un impact positif sur le climat et/ou dont le modèle d'affaires est adapté à la transition énergétique en cours et, par conséquent, de les privilégier dans les investissements :

- La méthodologie d'impact positif : développée en 2022, cette nouvelle méthodologie proposée par Ethos permet d'identifier les entreprises actives dans des secteurs ou des activités économiques qui ont un impact positif sur l'environnement ou la société en général. Elle permet ainsi de valoriser les entreprises qui proposent des solutions innovantes aux défis du développement durable et d'y investir en priorité ;
- Les « Climate transition ratings » : développée en 2023, cette nouvelle méthodologie permet d'évaluer la performance climatique des entreprises et les risques que fait peser le changement climatique sur ces dernières. Concrètement, chaque entreprise analysée se voit attribuer un score de température, soit la hausse en degré que l'on atteindrait à l'échelle de la planète en 2100 si l'ensemble de l'économie devait se développer à son image. Pour cela, l'évaluation d'Ethos tient compte non seulement des émissions de GES passées, mais aussi des objectifs de réduction que l'entreprise s'est fixée, ainsi que du niveau de crédibilité de sa stratégie climatique. Les « Climate transition ratings » offrent ainsi une photographie complète, réaliste et crédible de l'impact climatique des entreprises.

7.3 STRATÉGIE CLIMATIQUE

La grande majorité des émissions de GES qui peuvent être attribuées à Ethos Services proviennent des entreprises dans lesquelles les fonds de placement Ethos sont investis. Ethos Services dépend ainsi de la décarbonation de ces entreprises pour réduire sa propre empreinte carbone. Cela étant, Ethos Services dispose de plusieurs leviers pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions de GES, que ce soit par le dialogue ou via d'autres mesures de l'actionnariat actif telles que le dépôt de résolutions d'actionnaires par exemple. En revanche, elle ne dispose pas d'un contrôle direct sur le résultat.

C'est partant de ce constat que la stratégie climatique d'Ethos Services a été construite. Ethos Services s'est ainsi fixé des objectifs de moyens pour s'assurer de tout mettre en œuvre afin d'atteindre les objectifs de protection du climat « Net Zero » basés sur la science. Ethos Services s'est également fixé des objectifs de résultats, à savoir la réduction effective des émissions de GES des fonds de placement Ethos. Le suivi des objectifs de résultats livre les informations nécessaires pour juger de l'ambition et de l'efficacité des objectifs de moyens.

Enfin, pour ce qui concerne l'impact climatique de ses propres activités opérationnelles, Ethos Services s'est fixé des objectifs de résultats puisqu'elle dispose à ce niveau d'un contrôle direct sur ses opérations.

7.3.1 OBJECTIFS CLIMATIQUES

Les objectifs de réduction des émissions de GES d'Ethos Services se basent sur les exigences de l'initiative NZAM et sur les recommandations de la Science Based Targets initiative³ (SBTi) pour le secteur financier.

OBJECTIF 1

Réduire les émissions liées à ses propres activités opérationnelles, directes et indirectes, de 20% par équivalent plein temps d'ici à 2025 par rapport à l'année de référence 2020.

OBJECTIF 2

Réduire l'intensité des émissions de GES (domaines 1, 2 et 3 amont et aval) par CHF million investi dans chaque fonds de placement Ethos Services en actions par rapport à l'année de référence 2019 de :

- 34.5% d'ici à 2025 ;
- 56.0% d'ici à 2030 ;
- 91.5% d'ici à 2050.

OBJECTIF 3

Aligner l'ensemble des fonds de placement Ethos Services sur une trajectoire de température globale bien inférieure à 2°C et aussi proche que possible de 1.5°C d'ici à 2030 au plus tard.

Afin d'atteindre les objectifs 2 et 3, Ethos Services a fixé des objectifs intermédiaires et individuels pour chaque fonds proposé à sa clientèle. Concrètement, il s'agit de s'assurer qu'une partie prédéfinie des actifs de ces fonds seront investis, d'ici 2025, 2030 et 2040, dans des entreprises qui se seront elles-mêmes fixé des objectifs de réduction de leurs émissions de GES basés sur la science et validés par un organisme indépendant, tel que la SBTi ou équivalent (voir tableau à la page suivante).

³ Organisme indépendant qui vise, entre autres, à valider l'alignement des objectifs climatiques des entreprises avec différents scénarios de réchauffement (1.5°C, moins de 2°C et 2°C).

OBJECTIFS DES FONDS ETHOS

FONDS ETHOS	2025	2030	2040
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	50%	80%	100%
Ethos - Equities CH indexed Corporate Governance	50%	80%	100%
Ethos II – Ethos Swiss Sustainable Equities	50%	80%	100%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small	33%	66%	100%
Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	50%	80%	100%

Pourcentages des entreprises devant avoir des objectifs de réduction compatibles avec un réchauffement limité à 1.5°C et validés par la SBTi.

Les objectifs climatiques que s'est fixé Ethos Services ont été revus et validés par l'initiative NZAM en 2022. Ethos Services a également pour objectif de les soumettre et de les faire valider par la SBTi. En 2023, conformément aux engagements qui ont été pris lors de la signature de l'initiative NZAM, la priorité pour Ethos Services a toutefois été de répondre à une partie du questionnaire CDP et de soumettre ces réponses à NZAM.

Par ailleurs, il est important de souligner ici deux points supplémentaires. Premièrement, si Ethos Services est consciente que l'objectif mondial final reste la stabilisation et la réduction de la quantité cumulée de GES dans l'atmosphère, elle a fait le choix de se fixer des objectifs d'intensité plutôt qu'en termes absolus. De la sorte, Ethos Services favorise une stratégie de croissance d'actifs dont l'intensité mesurée par million investi est plus faible que la concurrence, qui suivent des objectifs de réduction ambitieux des émissions de GES et qui sont compatibles avec une limitation du réchauffement climatique à 1.5°C. Deuxièmement, ces objectifs de réduction ne tiennent pas compte des puits de carbone développés ou financés par les entreprises investies. En effet, Ethos Services considère que les émissions et les puits doivent être séparés dans la comptabilité carbone en raison de leurs nombreuses limites (« non-additionnalité », quantité limitée, fragilité, non-permanence, incertitudes de calcul, délai entre émission et absorption) et du fait qu'ils ne peuvent pas être équivalents.

7.3.2 MOYENS D' ACTIONS

Afin d'atteindre ses objectifs climatiques, Ethos Services a élaboré une stratégie climatique axée sur trois moyens d'actions (la stratégie climatique détaillée est publiée sur le site internet d'Ethos).

ACTION 1

Réduire ses propres émissions directes et indirectes (hors investissement)

ACTION 2

Réduire les émissions liées aux fonds de placement proposés par Ethos

ACTION 3

Accompagner et aider ses membres et ses clients à réduire leurs émissions

7.4 INDICATEURS CLIMATIQUES

En signant l'initiative NZAM, Ethos Services s'est engagée à présenter, chaque année, des informations sur le niveau d'atteinte de ses objectifs climatiques et de soumettre un rapport sur les progrès réalisés au vote annuel de ses membres et actionnaires. Une révision régulière des objectifs sera par ailleurs effectuée.

PREMIER OBJECTIF : RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES OPÉRATIONNELLES DE 20% D'ICI 2025

Comme mentionné précédemment, Ethos Services s'efforce de limiter autant que possible l'impact environnemental et climatique de ses propres opérations. En 2023, deux mesures supplémentaires ont été mises en œuvre à cet effet.

Tout d'abord, il a été décidé que le format numérique serait désormais privilégié pour l'envoi de toutes les communications officielles aux membres de la Fondation Ethos et à la clientèle d'Ethos Services. De la sorte, il a été possible de réduire la consommation de papier de 35% par rapport à 2022. Deuxièmement, il a été décidé qu'à l'avenir, et dans la mesure du possible, seul du matériel informatique reconditionné serait acheté. Par conséquent, l'ensemble des ordinateurs qui ont été achetés en 2023 pour répondre à la croissance des effectifs étaient des appareils reconditionnés.

Enfin, Ethos Services a sollicité un audit énergétique de ses nouveaux bureaux à Zurich. A la suite de cet audit, des discussions ont été menées avec le propriétaire de l'immeuble afin d'essayer de trouver des solutions pour réduire l'empreinte environnementale et climatique de ces bureaux. Ces discussions vont se poursuivre en 2024.

ÉMISSION DES GES HORS FONDS ETHOS (EN TONNES DE CO₂)

	BASELINE 2020	2021	2022	2023	OBJECTIF 2025
Émissions domaine 1 ⁽¹⁾	8.7	2.2	5.8	6.0	
Émissions domaine 2 ⁽¹⁾	0.2	1.7	1.8	1.8	
Émissions domaine 3 (hors catégorie 15) ⁽¹⁾	16.2	25.3	36.3	26.1	
Total des émissions selon GHG Protocol (hors catégorie 15) ⁽¹⁾	25.1	29.1	43.8	33.9	
Émissions par EPT	1.11	1.16	1.45	0.96	0.89

COMMENTAIRES SUR LE BILAN CO₂ 2023

Les émissions de GES des domaines 1 et 2 sont restées relativement stables en 2023 malgré la croissance des équipes et le déménagement dans de nouveaux bureaux plus grands à Zurich en septembre 2022.

Les émissions du domaine 3 ont quant à elles nettement baissé, notamment du fait que du matériel informatique reconditionné a été acheté en 2023 pour répondre à la croissance des équipes alors que du matériel neuf avait été acheté en 2022.

Par conséquent, les émissions de GES par équivalent plein temps (EPT) (hors fonds d'investissement) se rapprochent de l'objectif qu'Ethos s'est fixé pour 2025.

DEUXIÈME OBJECTIF : RÉDUIRE L'INTENSITÉ CARBONE DES FONDS ACTIONS DE 35% D'ICI 2025

En 2023, Ethos a poursuivi ses efforts pour réduire l'intensité carbone de ses fonds de placement. Si de nouvelles exclusions n'ont pour l'heure pas été formulées, le dialogue actionnarial avec les entreprises incluses dans les fonds Ethos s'est poursuivi afin de les inciter à réduire leurs émissions de GES et se fixer des objectifs de réduction validés par la science (SBTi ou équivalent). Ethos est aujourd'hui en dialogue direct avec la majorité des entreprises suisses qui ne se sont pas encore fixé de tels objectifs.

En 2023, Ethos a également précisé ses attentes en lien avec les rapports de durabilité des entreprises cotées en Suisse qui doivent obligatoirement être soumis au vote des actionnaires à partir de 2024. Par ailleurs, Ethos a renforcé ses exigences pour approuver la réélection d'un président ou d'une présidente d'un conseil d'administration d'une entreprise à fortes émissions de GES.

Concrètement, Ethos s'est opposée en 2023 à la réélection de 42 membres d'un conseil d'administration en raison d'une stratégie climatique jugée comme étant insuffisante, dont aucune en Suisse. En outre, Ethos a soutenu 92 résolutions d'actionnaires directement liées à la question climatique en 2023. Ethos a aussi contribué à mobiliser certains de ses membres pour réunir le nombre d'actions nécessaire au dépôt d'une résolution à l'AG de Glencore (plus d'information à la page 20 du rapport d'activité). Cette résolution exigeait de la société basée à Zoug davantage de transparence concernant sa stratégie climatique.

À l'échelon international, Ethos et les membres de l'EEP International ont lancé en juin 2023 une campagne d'engagement direct avec dix grands émetteurs de GES de l'indice MSCI World. L'objectif est que ces entreprises mettent en place des stratégies « Net Zero » crédibles, en se fixant notamment des objectifs de réduction de leurs émissions de GES fondés sur la science et validés comme tels par une organisation externe, mais également en s'assurant que le conseil d'administration bénéficie d'une expertise suffisante en matière de climat et que la rémunération variable de la direction générale soit en partie liée à l'atteinte des objectifs climatiques.

Cette campagne constitue une première étape avant d'éventuelles mesures d'intensification et, in fine, d'exclusion pour les entreprises qui se montreraient réticentes aux changements nécessaires à la transition énergétique. À ce titre, Ethos a décidé d'exclure de ses fonds d'investissement à partir de 2025 toute entreprise active dans le secteur des énergies fossiles qui ne se sera pas fixé d'objectifs de réduction validés par la science (SBTi ou équivalent).

Ethos et les membres de l'EEP sont également membres de nombreuses campagnes d'engagement qui ont pour objectif d'inciter les entreprises à agir davantage pour réduire leur empreinte carbone. Ethos est notamment responsable du dialogue avec Nestlé et Holcim, les deux principaux émetteurs industriels cotés en Suisse, dans le cadre de l'initiative « Climate Action 100+ » (plus d'information à la page 14 du rapport d'activité).

Au total, Ethos et les membres de l'EEP International ont participé à 14 campagnes liées à la question climatique en 2023, ciblant ainsi quelques 1'370 sociétés (soit 81% des émissions absolues de GES de l'indice MSCI World).

Grâce à cet engagement, mais aussi au fait que les investisseurs sont toujours plus nombreux à exiger des entreprises qu'elles réduisent leur empreinte climatique, le nombre d'entreprises qui disposent d'objectifs de réduction de leurs émissions validés par la science (SBTi ou équivalent) a continué de progresser en 2023. On constate ainsi que trois des cinq fonds actions proposés par Ethos ont pratiquement atteint leur objectif, voire l'ont dépassé, qui est d'avoir 50% des actifs au moins (33% pour le fonds investi dans les petites et moyennes capitalisations suisses) dans des entreprises dont les objectifs climatiques ont été validés par la science. Pour les deux fonds dont le pourcentage des actifs investis dans des entreprises avec des objectifs SBTi (ou équivalent) a diminué en 2023, cela s'explique par le fait que les objectifs climatiques de Novartis ne sont plus considérés pour le moment par la SBTi comme étant compatibles avec un scénario de réchauffement de 1.5°C au maximum. L'entreprise a toutefois assuré à Ethos être en train de revoir ses objectifs afin qu'ils répondent aux standards les plus récents de la SBTi et qu'ils soient à nouveau compatibles avec un scénario de 1.5°C.

En l'absence des données sur les émissions de GES 2023 des entreprises détenues en portefeuille, Ethos Services a décidé (comme l'année dernière) de ne pas présenter les émissions de GES liées aux fonds de placement pour l'année en cours. Ces chiffres n'auraient en effet tenu compte que des changements dans la composition des portefeuilles et auraient dû être révisés dans les rapports ultérieurs avec la prise en compte des émissions de GES de l'année 2023 (publiés par les entreprises d'ici fin 2024).

Ces prochains mois, Ethos Services va évaluer, en collaboration avec ses partenaires bancaires, comment intégrer ses deux nouvelles méthodologies d'évaluation des entreprises – impact positif et « Climate transition ratings » – dans les directives d'investissement des fonds de placement pour réorienter les investissements vers les entreprises qui ont un impact positif sur le climat ou qui gèrent leurs enjeux climatiques en adéquation avec l'objectif mondial d'un réchauffement limité à 1.5°C.

PROPORTION DE SOCIÉTÉS AVEC OBJECTIFS SBTI AU SEIN DES FONDS DE PLACEMENT ETHOS

FONDS	2021	2022	2023	OBJECTIF 2025
Ethos - Equities Sustainable World ex CH	36%	46%	53%	50%
Ethos - Equities CH indexed Corporate Governance	40%	46%	41%	50%
Ethos II - Ethos Swiss Sustainable Equities	44%	48%	37%	50%
Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss Mid&Small	8%	22%	44%	33%
Clartan - Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	28%	42%	49%	50%

ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX FONDS EN ACTIONS

DONNÉES	BASELINE 2019	2021	2022	2023	OBJECTIF 2025
Émissions domaine 1 des entreprises financées ⁽¹⁾	9'023	17'907	18'633	Indisponible ⁽⁵⁾	
Émissions domaine 2 des entreprises financées ⁽¹⁾	5'874	13'512	10'576	Indisponible ⁽⁵⁾	
Émissions domaine 3 amont des entreprises financées ⁽¹⁾	83'856	138'015	113'262	Indisponible ⁽⁵⁾	
Total des émissions des domaines 1, 2 et 3 amont des entreprises financées⁽¹⁾	98'753	169'434	142'471	Indisponible⁽⁵⁾	
Émissions domaine 3 aval des entreprises financées ⁽¹⁾	235'189	254'801	344'926	Indisponible ⁽⁵⁾	
Total des émissions financées⁽¹⁾	333'943	424'235	487'397	Indisponible⁽⁵⁾	
Total des actifs des fonds en actions ⁽²⁾	1'038'460'200	2'054'356'613	1'478'931'994	1'646'148'434	
Intensité carbone des fonds Ethos ⁽³⁾	95.0	82.5	96.3	Indisponible ⁽⁵⁾	62
Intensité carbone des fonds Ethos ⁽⁴⁾	321.6	206.5	329.6	Indisponible ⁽⁵⁾	209

(1) En tonnes de CO₂e.

(2) En CHF.

(3) En tonnes de CO₂e par million de CHF investi (en prenant en compte les domaines 1, 2 et 3 amont uniquement des sociétés financées).

(4) En tonnes de CO₂e par million de CHF investi (en prenant en compte les domaines 1, 2 et 3 amont et aval des sociétés financées).

(5) Les émissions de CO₂e en 2023 ne sont actuellement pas disponibles.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS CO₂ 2023

Entre 2021 et 2022, la dernière année pour laquelle les données étaient disponibles au moment de la publication de ce rapport, l'intensité carbone des fonds en actions a augmenté malgré les efforts entrepris par Ethos pour inciter les entreprises incluses dans les portefeuilles à réduire leurs émissions de GES. Cette intensité est toutefois restée relativement stable par rapport à 2019, l'année de référence.

La hausse constatée en 2022, surtout visible lorsque l'on tient compte des émissions du domaine 3 en amont et en aval, est due à plusieurs facteurs. En particulier, le fait que plus les entreprises font preuve de transparence et publient leurs émissions de GES, ce qui est évidemment souhaitable et nécessaire, plus leurs émissions et la part qui en est attribuable aux actionnaires augmentent. Or, c'est justement ce qui s'est passé en 2022 avec un nombre toujours grandissant d'entreprises qui publient et revoient leurs émissions de GES publiées passées avec davantage de robustesse.

Il n'en demeure pas moins qu'Ethos va redoubler ses efforts ces prochains mois et ces prochaines années afin de réduire autant que possible ses émissions financées et atteindre les objectifs climatiques qu'elle s'est fixée. Il faut noter à ce titre qu'Ethos n'a à ce stade pas encore modifié ses directives d'investissement, mais que cela sera fait prochainement, en accord avec la stratégie climatique qui a été adoptée et validée par ses conseils en 2022.

TROISIÈME OBJECTIF : ALIGNER LES FONDS SUR UNE TRAJECTOIRE INFÉRIEURE À 2°C D'ICI 2030

Fin juin 2023, Ethos a publié sa nouvelle méthodologie d'évaluation de l'impact climatique des entreprises et des risques que fait peser le changement climatique sur leurs activités. Intitulée « Ethos climate transition ratings », cette nouvelle méthodologie permet également aux investisseurs institutionnels de répondre aux nouvelles exigences en matière de transparence et de reporting climatique. Concrètement, cette méthodologie attribue un score de température à chaque entreprise et, par conséquent, à chaque fonds de placement proposé par Ethos Services. Ce score de température, qui repose notamment sur une analyse de la crédibilité des plans de transition mis en place par les entreprises, reflète la hausse (en degrés) qui serait atteinte d'ici 2100 à l'échelle de la planète si l'ensemble de l'économie devait agir avec la même ambition et la même performance climatique que l'entreprise analysée.

Début 2024, Ethos procédait aux dernières analyses et ajustements en vue d'attribuer un score de température à l'ensemble des entreprises incluses dans ses fonds d'investissement. Une fois que cela sera terminé, Ethos pourra calculer la trajectoire de température de ses fonds de placement, pour s'assurer qu'elle soit, selon toute vraisemblance, inférieure à 2°C d'ici à 2030. Autrement dit, faire en sorte que les entreprises incluses dans les fonds de placement Ethos disposent d'une stratégie et de mesures climatiques qui permettent d'aligner leurs activités sur une trajectoire menant à un réchauffement climatique mondial bien inférieur à 2°C et aussi proche que possible de 1.5°C d'ici 2100. Cet objectif d'alignement diffère de l'objectif d'intensité car il tient compte de la dynamique de progrès des entreprises et met aussi l'accent sur leurs émissions futures.

INFORMATIONS SUR LES CALCULS ET DONNÉES

CALCUL DE L'EMPREINTE CO₂ D'ETHOS SERVICES

Ethos Services calcule les émissions de GES liées à ses propres activités à l'aide de l'outil MyClimate et les émissions liées à ses activités d'investissement à l'aide des dernières données fournies par Trucost (voir tableau ci-dessous).

Actuellement, il existe plusieurs façons de mesurer les émissions de GES liées aux investissements. Selon le GHG Protocol, les émissions du domaine 3 liées aux investissements (catégorie 15) doivent prendre en compte uniquement les émissions des domaines 1 et 2 des entreprises financées. L'idée de base étant d'éviter un double comptage. Cependant, le groupe d'experts de l'Union européenne (EU TEG) estime qu'il est essentiel pour les investisseurs d'également tenir compte des émissions matérielles du domaine 3.

Par souci d'exemplarité et de transparence, Ethos Services a décidé de montrer le bilan complet des émissions de GES des entreprises détenues dans les fonds de placement Ethos en actions (domaines 1, 2 et 3 amont et aval).

Pour déterminer la part attribuable des émissions de GES des entreprises en portefeuille, Ethos Services a utilisé la méthodologie de mesure préconisée par le EU TEG. Il s'agit de diviser le montant investi (numérateur) par la valeur de l'entreprise représentée par la « Entreprise Value Including Cash » (EVIC) (dénominateur) et de multiplier le tout par les émissions de GES de l'entreprise. Les résultats sont ensuite additionnés pour obtenir le montant total des émissions de GES financées.

DATES DES DONNÉES UTILISÉES POUR CALCULER L'INTENSITÉ CARBONE DES FONDS ACTIONS

DONNÉES	BASELINE 2019 ⁽¹⁾	2021	2022	2023
Émissions domaine 1 des entreprises financées	2019	2021	2022	Indisponible
Émissions domaine 2 des entreprises financées	2019	2021	2022	Indisponible
Émissions domaine 3 (amont) des entreprises financées	2019	2021	2022	Indisponible
Émissions domaine 3 (aval) des entreprises financées	2019	2021	2022 ⁽²⁾	Indisponible
Total des émissions financées	2019	2021	2021 & 2022 ⁽²⁾	Indisponible
Enterprise Value Including Cash (EVIC)	31.12.2019	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
Actifs des fonds	31.12.2019	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023

(1) Les données 2019 sont basées sur les anciennes données Trucost, avant réajustement.

(2) Les données 2022 étant partiellement indisponibles, les données de l'année précédente ont été utilisées et seront réajustées dès que possible.

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch
T +41 58 201 89 89